

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 19 novembre 2021

ENVIRONNEMENT

La Métropole se dote d'un schéma de promotion d'achats socialement et écologiquement responsables

Avec un montant d'achats annuel de 1,3 milliard d'euros, la Métropole Aix-Marseille-Provence dispose d'un puissant levier d'accélération de la transition écologique. Pour œuvrer plus efficacement en faveur d'un développement territorial écologique et solidaire, l'institution s'est dotée, pour la période 2021-2026, d'un Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (Spaser). Le développement durable, la lutte contre les discriminations et l'insertion des personnes éloignées de l'emploi sont désormais pris en considération systématiquement.

Avec ce schéma, la Métropole Aix-Marseille-Provence intègre le développement durable au cœur des achats, à tous les stades du processus : expression des besoins, passation et exécution des contrats. Il s'agit donc tout à la fois de fédérer l'ensemble des acteurs internes à l'administration, mais également d'en étendre la portée auprès des partenaires économiques.

« À travers le Spaser, la Métropole vise l'objectif d'inclure, d'ici 2025, des considérations environnementales dans 100 % des marchés notifiés, et des considérations sociales dans 30 % des marchés notifiés au cours de l'année. Et ce, en réalisant 5 % des achats métropolitains auprès d'entreprises solidaires », souligne Martine Vassal, Présidente de la Métropole.

Concrètement, le **Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables favorise :**

- l'égalité entre les sexes, l'inclusion et la lutte contre les discriminations à l'embauche ;
- la transition énergétique et écologique, le respect des espaces naturels et de la biodiversité, l'amélioration de la qualité de l'air ;
- la croissance et la relance de l'économie en facilitant l'accès des PME aux marchés publics et en stimulant l'innovation locale.

Une politique d'achats cohérente avec les actions menées dont le plan climat

Le plan d'actions qui découle du Spaser s'inscrit en cohérence avec les initiatives métropolitaines déjà engagées en matière de développement durable :

- le Plan climat-air-énergie métropolitain (PCAEM),
- les Plans de prévention et de gestion des déchets,
- le Plan alimentaire territorial (PAT),
- les actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes,
- les dispositifs d'insertion des personnes en difficulté ou en situation de handicap.